

# PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO) TRANSPORT DE MARCHANDISES.

## OBJECTIFS :

Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences de :

- se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
- actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique
- améliorer ses pratiques dans ces domaines.

(Arrêté du 3 janvier 2008 - Art 3)

## PRE-REQUIS :

- Conducteur titulaire des permis de conduire des catégories C ou CE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles R 222-1, R 222-2 et R 222-3 du code de la route.
- Avoir 18 ans

DUREE : 35 heures

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### **Accueil et présentation de la formation**

### **Bilan des connaissances relatives aux réglementations spécifiques aux transports et à la sécurité routière**

### **Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement :**

- la prise en compte des caractéristiques techniques du véhicule
- le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée
- le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
- évaluation de la conduite axée sur les règles de sécurité (bilan des techniques et du comportement en conduite), pouvant être effectuée en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial : 30 minutes de conduite individuelle comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (\*)
- éco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants :
  - Temps n° 1 (\*) : 40 minutes de conduite individuelle sur un parcours de référence comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (évaluation individuelle des techniques et du comportement de conduite, mesure de la consommation de carburant) ;
  - Temps n° 2 : 1 heure 30 minutes de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ;
  - Temps n° 3 (\*) : 40 minutes de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées).

### **Application des réglementations (actualisation des connaissances) :**

- la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex : fonction publique)
- la réglementation applicable aux différents composants du secteur du transport de marchandises (transport public, location et transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.

### **Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (actualisation des connaissances) :**

- la prévention des risques physiques
- l'aptitude physique et mentale
- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques.
- les principes élémentaires du secourisme
- les règles de circulation et de signalisation routières
- les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds
- les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- la circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- le franchissement des passages à niveau
- la criminalité et le trafic des clandestins.

### **Service, logistique (actualisation des connaissances) :**

- les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- l'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché.

### **• Evaluation des acquis et synthèse du stage**

Validation

Attestation de Formation Continue Obligatoire (FCO) marchandises.

#### **Modalités de suivi et de validation**

Suivi :

Chaque participant signe par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

L'élève renseigne la progression des compétences travaillées et acquises sur son livret de suivi.

Evaluation :

Un bilan de connaissance a lieu au début, des tests sont effectués au cours de la formation et un QCM final clôt la formation.

Validation :

Attestation de stage et carte de qualification conducteur – recyclage tous les 5 ans.

Formation éligible au CPF Code RS5769. Organisme Certificateur : MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE - Date de fin de la certification 31/12/2026

Taux d'obtention : 100%

Débouchés : Conducteur routier de marchandises.

#### **Nos Moyens Matériels et Pédagogiques :**

### **Notre équipe pédagogique :**

Les moniteurs de L'école de conduite CUSSAC FORMATIONS sont titulaires du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière) ou du Titre Pro ECSR.

Formation en présentiel. Méthodes actives adaptées à la formation des adultes en alternant théorie et pratique.

#### **Equipements :**

- 5 salles de cours équipées PC + DVD, vidéoprojecteurs, schéma mécanique
- Livrets pédagogiques de suivi pré-établis,
- 1 piste privée située à la gare de Coren environ 7 kms et environ 8min de trajet ;
- 2 Renault Premium Boite automatique,
- 1 MERCEDES
- 1 RENAULT MAGNUM 440 E-TECH
- 2 Semi-remorque (Fruehauf, Lécitrailer).

**Délai d'accès à la formation** : selon nos plannings, pour débiter votre formation nous avons un délai d'environ 15 jours.

**Accessibilité aux personnes en situation d'handicap** : sous réserve d'étude de dossier.

**Tarifs** : à partir de 590 €.

REF : CF/Prog.FCO.M

MISE A JOUR LE 20/01/2024.

12 rue du DR LIONNET, 15 100 SAINT-FLOUR – Tél. 04 71 60 15 08

autoecole-cussac@orange.fr

CUSSAC Formations Sarl au capital de 72 000€ RCS AURILLAC 752 353 276 / SIRET 752 353 276 00013

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 15 02994 15 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes

TVA FR14752353276 - APE 8553Z

Agrément Préfectoral E 22 015 00030 Saint-Flour - E 22 015 00020 Massiac-E 22 015 00040 Murat – E 24 043 00010 Cohade